



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 31 janvier 2012
N° CERTA-2012-AVI-038

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Samba

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-038>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-038
Titre	Vulnérabilité dans Samba
Date de la première version	31 janvier 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Samba
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

Samba versions 3.6.0 à 3.6.2 (inclusive).

3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Samba* permet de réaliser un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité, de type fuite de mémoire, a été découverte dans *Samba*. En effectuant de nombreuses connexions au serveur, un attaquant, même non authentifié, peut provoquer un déni de service.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Samba :
<http://www.samba.org/samba/security/CVE-2012-0817>
- Référence CVE CVE-2012-0817 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-0817>

Gestion détaillée du document

31 janvier 2012 version initiale.